

La balance au débit des comptes de *Profits et Pertes et Réserves*, est de..... \$71,452 63

|                                           |             |                    |
|-------------------------------------------|-------------|--------------------|
| Première Emission.—Profits & pertes ..... | \$10,632 24 |                    |
| “ “ Réserves.....                         | 30,579 55   | \$41,211 79        |
| Seconde Emission.—Profits & pertes.....   | \$17,071 69 |                    |
| “ “ Réserves.....                         | 13,169 15   | \$30,240 84        |
|                                           |             | <u>\$71,452 63</u> |

Equivalent à 81 $\frac{1}{10}$  % sur le capital payé de la première Emission et 85 $\frac{9}{10}$  % sur celui de la seconde Emission.

Votre Bureau de Direction vous réfère au rapport du Secrétaire-Trésorier pour plus amples informations sur la position actuelle de la Société et sur ses opérations financières durant l'année et il vous invite à provoquer par vos questions toutes les informations que vous croyiez désirables.

Tous vos directeurs sortent de charges et sont tous rééligibles.

Le tout respectueusement soumis à votre approbation.

Montréal, 5 mars 1883.

G. H. DUMESNIL, Président

MONSIEUR,

*Vous êtes requis d'assister à la ONZIEME  
ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des actionnaires de cette  
Société, qui aura lieu LUNDI LE 12 MARS 1883 à 2 heures P. M.  
au bureau de la Société No 34 Rue St. Jacques, Montréal.*

*Par ordre,*

ALF. BRUNET.

*Sec.-Tres.*

*Montréal, 5 Mars 1883.*